

<http://enseignants.se-uns.org/Avenir-de-l-enseignement-professionnel-le-Cnesco-a-des-idees>



Avenir de l'enseignement professionnel : le Cnesco a des idées

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 10 juin 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À la suite de la conférence de comparaison internationale sur l'avenir de l'enseignement professionnel, qu'il a organisé avec le Ciep(*) les 7 et 8 mai dernier, le Cnesco(**) a publié des préconisations pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel.

Pas toujours nouvelles, et parfois peu éloignées du voeu pieux, ces préconisations prétendent répondre aux constats montrant que l'enseignement professionnel souffre d'une réputation souvent peu flatteuse, que le recrutement y est sociologiquement très marqué et que certaines filières, tout en concentrant les difficultés, sont parfois éloignées des besoins réels du marché du travail. Elles méritent, pour certaines d'entre elles, d'être sérieusement étudiées et soutenues.

Dans les préconisations à court terme, le Cnesco propose de :

Revoir le recrutement des PLP

Le recrutement des professeurs de lycée professionnel est problématique. Les concours ne font pas le plein et les ESPE sont parfois démunies pour répondre aux besoins des PLP stagiaires. Le Cnesco propose d'ouvrir aux candidats ayant cinq ans d'expérience professionnelle la possibilité d'obtenir un Master par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Afin de parfaire la connaissance de l'enseignement pro des autres stagiaires, le Cnesco propose de systématiser pour tous un stage en lycée professionnel au cours de leur cursus.

L'avis du SE-Unsa : la mastérisation a renforcé les difficultés de recrutement des PLP. La proposition du Cnesco va dans le bon sens. De même, nous approuvons la proposition de faire faire un stage aux certifiés ou agrégés stagiaires dans les LP. Cela va dans le sens d'une meilleure connaissance des attendus de cette voie qui capte un tiers d'une génération après la troisième.

En finir avec les choix précoces d'orientation

Le Cnesco demande la suspension des classes de 3e préparatoire à l'enseignement pro au profit de dispositifs d'accompagnement des collégiens en difficulté répartis sur plusieurs classes.

L'avis du SE-Unsa : les 3e prépa pro sont en général en LP. Il est vrai que cette « orientation » précoce revient parfois à externaliser le traitement des difficultés de certains élèves de collège tout en mettant en évidence les insuffisances du collège actuel. Il est peut-être temps d'évaluer objectivement l'efficacité de ce dispositif.

Mieux informer les familles sur l'orientation

L'enseignement professionnel, c'est actuellement 200 CAP et 100 bacs pro différents avec des intitulés parfois abscons pour le grand public. Le Cnesco propose que l'offre de formation soit rendue plus lisible par une réflexion sur les intitulés de diplôme. De plus, il demande qu'une information quantitative et qualitative fiable sur le contenu et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement professionnel que ce soit au niveau régional ou national soit accessible aux familles.

Pour que l'orientation soit mieux choisie, des lycées ont mis en place des secondes indifférenciées (dites à champ professionnels) qui permettent de retarder le choix du métier auquel l'élève veut se former. Le Cnesco demande que ces expérimentations soient évaluées et éventuellement généralisées.

L'avis du SE-Unsa : nous partageons ces propositions qui sont d'ailleurs déjà largement promues par le ministère.

Favoriser la poursuite d'étude des bacheliers pro

Des expériences d'accompagnement de lycéens en LP désirant poursuivre leurs études après le bac, sont menées par de nombreuses équipes de sections de techniciens supérieurs. Le Cnesco recommande de les évaluer et de généraliser les dispositifs efficaces. Dans le même temps, il préconise qu'un accompagnement pédagogique des étudiants en STS issus de LP soit mis en place pour compléter la politique de quotas initiée en 2013.

L'avis du SE-Unsa : ceci va évidemment dans le bons sens.

(*) Ciep : Centre international d'études pédagogiques

(**) Cnesco : conseil national d'évaluation du système scolaire